

Aux sources du Carmel : Editorial du numéro 18 d'octobre 2008

Publié le 20 octobre 2008
Abbé Louis-Paul Dubroeuq
9 minutes

Bulletin du Tiers-Ordre séculier pour les pays de langue française

Editorial de Monsieur l'abbé Louis-Paul Dubroeuq, aumônier des tertiaires de langue française



Cher frère, Chère sœur,

« **Je suis l'Immaculée Conception** ». Le 25 mars 1858, la Très Sainte Vierge en donnant son nom à la voyante, sainte Bernadette, ratifiait le dogme promulgué quatre ans plus tôt par le Vicaire de Jésus-Christ en ces termes :

« Nous déclarons, Nous prononçons et définissons que la doctrine qui enseigne que la Bienheureuse Vierge Marie, dans le premier instant de sa Conception, a été, par une grâce et un privilège du Dieu tout-puissant, en vue des mérites de Jésus-Christ, Sauveur du genre humain, préservée et exempte de toute tache du péché originel, est révélée de Dieu, et par conséquent qu'elle doit être crue fermement et constamment par tous les fidèles. »

Le Pape s'appuie sur deux passages de la Sainte Écriture : le protévangile [Genèse, 3, 15] : « *Parce que tu as fait cela, je mettrai des inimitiés entre toi et la femme, entre ta postérité et la sienne ; elle t'écrasera la tête.* » Il s'agit de la nouvelle Ève associée au nouvel Adam dans la victoire comme dans la lutte. En prévision de la Maternité divine, Marie fut préservée du péché originel. Le deuxième texte est la salutation de l'Archange Gabriel [Luc, I, 28] :

« Je vous salue, pleine de grâce. » *La Très Sainte Vierge posséda, dès sa conception, une plénitude de grâce au-delà de celle que possèdent les plus grands saints au terme de leur vie. Les saints Pères, dit le Pape Pie IX, « ont enseigné que par cette solennelle salutation, salutation singulière et inouïe jusque là, la Mère de Dieu nous était montrée comme le siège de toutes les grâces divines, comme ornée de toutes les faveurs de l'Esprit divin, bien plus, comme un trésor presque infini de ces mêmes faveurs, comme un abîme de grâce et un abîme sans fond, de telle sorte qu'elle n'avait jamais été soumise à la malédiction, mais avait partagé avec son Fils la perpétuelle bénédiction qu'elle avait mérité d'entendre de la bouche d'Élisabeth, inspirée par l'Esprit-Saint : « Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni. » » « Cette doctrine de l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie a toujours existé dans l'Église ; [...] de tout temps, elle l'a possédée comme une doctrine reçue*

des Anciens et des Pères, et revêtue des caractères d'une doctrine révélée. » [*Bulle Ineffabilis Deus*, 8 décembre 1854].

Ainsi, en Orient, la fête commença d'exister au moins dès la fin du VII^{ème} siècle, à la date du 9 décembre, sous les noms de *l'Annonce de la Conception de la Mère de Dieu*, puis de *Conception de la Mère de Dieu*, avec pour thème principal, dans la liturgie et les homélies, Marie conçue immaculée. En Occident, elle apparaît le 9 ou le 8 décembre, ou en mai, dès le IX^{ème} siècle dans différents pays, à commencer par l'Italie méridionale et l'Irlande. Par la Bulle *Commissi nobis* (6 décembre 1708), le Pape Clément XI l'imposa à toute l'Église : « *Par l'autorité apostolique et la teneur des présentes, Nous décrétons, mandons que la **fête de la Conception de la Bienheureuse Vierge Marie Immaculée** soit désormais observée et célébrée en tous lieux, comme les autres fêtes de précepte, par tous les fidèles de l'un et l'autre sexes, et qu'elle soit insérée au nombre des fêtes qu'on est tenu d'observer.* »

Sur cette vérité, deux siècles avant la promulgation du dogme, **une âme du Carmel, Marie de sainte Thérèse**, reçut des lumières spéciales dont elle fit part à son directeur spirituel, le Père Michel de saint Augustin :

« Le 12 novembre 1668, voyant qu'on se préparait à fêter triomphalement le jour de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge et Mère de Dieu, je fus saisie d'une exceptionnelle satisfaction et grande joie, dont notre cœur semblait déborder. Alors le Bien-Aimé et surtout l'aimable Mère m'ont très clairement dit ou fait voir la vérité de ce mystère : qu'Elle fut conçue sans la plus petite tache, par la grâce de Dieu Tout-Puissant. Car Dieu, l'ayant de toute éternité choisie pour être sa Mère, Il n'a pas permis ni voulu que ce germe béni fût un seul instant souillé ou conçu dans le péché.

Ma tout aimable Mère m'a dit expressément que ceci était véritable et me l'a affirmé avec une telle certitude et sans crainte du moindre doute que même jusqu'à cette heure —et il y a dix-sept jours de ceci— je reste toujours prête à donner mon sang pour attester tout cela et le défendre.

Un grand désir m'est venu, et j'ai prié avec ardeur et supplié Dieu qu'il Lui plaise d'inspirer le Pape et de le mouvoir irrésistiblement à définir le mystère de l'Immaculée Conception et à le proclamer comme un dogme de Foi. Seigneur, vous savez pourquoi le Saint-Siège tarde si longtemps à donner cette proclamation. Et cependant, mon Bien-Aimé et l'aimable Mère m'ont donné de ceci une connaissance si certaine, une certitude intérieure et cela avec tant d'évidence que je suis prête à confesser cette vérité au prix de mon sang et de ma vie. » [*Extrait d'une lettre datée de novembre 1668. Note de l'éditeur, le P. Michel de saint Augustin, in Vie mariale, Maria a sancta Teresia, (1623-1677), DDB, 1928, p. 49-51*].

En cette année du jubilé des apparitions de la Vierge Immaculée à Lourdes, enfants du Carmel, nous nous devons de nous arrêter pour méditer sur ce privilège unique dont notre Mère du ciel fut gratifiée. Par ce privilège, Dieu révèle sa sainteté. Pour la Mère de son Fils, Il veut une créature sans péché et, qui plus est, Il lui communique une plénitude de grâce. « *Dieu peut s'allier à tout*, dit Mgr Gay, *...mais le péché, mais l'iniquité, mais la souillure morale, Dieu l'a en horreur et la repousse par nécessité.* » [*Sermons d'Avent, Librairie religieuse H. Oudin, 1895, t. I, p. 293-294*].

Pour parvenir à l'union à Dieu, l'âme doit se détacher des créatures, y compris d'elle-même : « *Si quelqu'un veut venir après Moi, qu'il se renonce lui-même, qu'il porte sa croix et Me suive.* » [Mc, VIII, 34]. Alors elle sera apte à faire en tout la volonté de Dieu, à être mue par elle. À réaliser cela, l'Immaculée nous entraîne : « *Dès le premier instant de son existence, l'Auguste Mère de Dieu fut élevée à et état suprême. Elle n'eut jamais dans son âme l'impression quelconque d'une créature qui pût la détourner de Dieu ; elle ne se dirigea jamais d'après une impression de cette sorte et l'Esprit-Saint fut son guide.* » [Saint Jean de la Croix, *Montée du Carmel*, III, 1, Éd. Couvent des Carmes, Monte-Carlo, 1932, trad. P. Grégoire de st Joseph, p. 69].

Pour voir Dieu, il faut être purifié, sanctifié. « *Plus l'âme est pure, plus aussi elle est apte à s'unir à Dieu par la connaissance et l'amour, à jouir de lui dans une identification plus complète avec son ado-*

nable volonté. » [R.P. Régis G. Gerest, o.p., *Veritas*, III, *Sous l'égide de la Vierge fidèle*, Lethielleux, 1929, p. 16]. L'Immaculée nous aide à guérir des blessures du péché originel, à nous élever vers Dieu. Les guérisons corporelles opérées à Lourdes sont le signe de toutes ces guérisons spirituelles opérées dans ce sanctuaire par la médiation de la Vierge Immaculée. « *La sanctification doit suivre la même voie que la Rédemption. Elle est aussi une œuvre de constante purification qui doit se parfaire tous les jours. C'est pourquoi l'innocence de la vie, rappelant d'une certaine façon l'Immaculée Conception de la Vierge, doit préparer et féconder l'esprit de foi, mais un esprit de foi purifié lui-même de toutes vues humaines, capable de diriger une vie pure dans les voies lumineuses de la perfection surnaturelle jusqu'au Royaume de la pleine lumière.* » [R.P. Gerest, *op. cit.*, p. 14].

Bien chers tertiaires, ayons une profonde dévotion pour ce mystère de l'Immaculée Conception, à l'exemple du saint Curé d'Ars qui la louait à chaque sonnerie de l'heure par cette invocation :

« Bénie soit la Sainte et Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu. O Marie, que toutes les nations glorifient votre saint Nom, que toute la terre invoque et bénisse votre Cœur Immaculé. » *La vénérable Marie de sainte Thérèse la mettait au-dessus de tous les autres mystères de Notre-Dame* : « Je ne sais pourquoi j'ai tant de zèle, d'attrait et de dévotion pour ce mystère : et bien plus que pour n'importe quelle autre fête de l'aimable Mère. Pendant les quelques jours qui précèdent la fête et puis le jour même je ressens en moi comme une joie du Ciel qui se manifeste et se répand dans tout mon être, même extérieur ... Cela me paraît produire un nouvel esprit et une grande augmentation de grâces qui me poussent surtout à aimer avec ardeur Jésus et Marie. Cet amour me conduit à leur plaire du mieux que je puis et en toute chose intérieurement et extérieurement. Il me pousse encore à imiter d'une façon parfaite leurs vertus. De là naît un grand zèle pour tout ce qui les touche : à savoir : le zèle pour le bien des âmes en général et plus particulièrement, le zèle pour le bien de notre Saint Ordre parce que celui-ci appartient spécialement à l'aimable Mère de Dieu et qu'il est son Ordre. »

Dans le silence de la dernière apparition de la Vierge Immaculée, le 16 juillet 1858, en la fête de Notre-Dame du Mont Carmel, méditons sur la grandeur de ce privilège et sur les immenses bienfaits qui en découlent pour l'Église et pour les âmes qu'Elle engendre à la grâce, afin de les rendre « *saintes et immaculées* ».

† Je vous bénis.

Abbé L.-P. Dubroeuq †